

Vu qu'on espère, si le Gouvernement du Canada accorde son approbation, lancer le plus tôt possible les travaux d'aménagement de la rivière Sainte-Marie, le Gouvernement des États-Unis est d'avis que toute question de détail que le Gouvernement du Canada voudrait connaître afin d'étudier le projet, ou pouvant se poser quant aux opérations à effectuer, devrait faire l'objet d'entretiens particuliers entre l'ingénieur de district du Ministère des Travaux publics à London (Ontario), Canada, et le colonel Peter C. Hyzer, ingénieur de district du Corps de Génie des États-Unis, à Détroit (Michigan).

Pièces jointes:

1. Un photostat de chaque page du "Résumé des grandes lignes des travaux projetés dans la section de la rivière Sainte-Marie des chenaux de communication des Grands lacs"; "Résumé des grandes lignes des travaux projetés dans la section de la rivière Sainte-Claire des chenaux de communication des Grands lacs".
2. Un photostat de chaque carte indiquant les "Améliorations autorisées du chenal, rivière Sainte-Marie, Michigan", et les "Améliorations autorisées du chenal, rivière Sainte-Claire, Michigan".*

Ambassade des États-Unis d'Amérique, Ottawa, le 30 novembre 1956.

ANNEXE I

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX TRAVAUX PROJETÉS DANS LES CHENAUX DE COMMUNICATION DES GRANDS LACS— SECTION DE LA RIVIÈRE SAINTE-MARIE

1. *Approfondissement du cours supérieur de la rivière Sainte-Marie:* la section qui doit être approfondie s'étend des bas-fonds du cap Gros, au lac Supérieur, jusqu'aux écluses du canal des chutes Sainte-Marie. Les profondeurs améliorées varieront de 28 à 30 pieds, selon l'orientation et la nature du fond. Les profondeurs actuelles sont de 26 et de 27 pieds. Les déblais seront jetés en eau profonde dans la baie Whitefish.

2. *Approfondissement du cours inférieur de la rivière Sainte-Marie:* La section devant être approfondie s'étend de l'extrémité nord de l'île Saint-Joseph à l'extrémité sud de l'île Neebish en passant par le chenal de Neebish. Les déblais seront déposés en talus le long du chenal. Il faudra probablement les déplacer de nouveau au moyen d'une pelle à benne traînante afin de les déposer en eau profonde le long du chenal.

3. L'approfondissement du cours inférieur de la rivière Sainte-Marie ne modifiera pas les niveaux du lac, car tout le débit provenant du lac Supérieur se trouve réglé par les vannes compensatrices et les centrales électriques aux chutes Sainte-Marie.

ANNEXE II

SOMMAIRE DES PRINCIPAUX TRAVAUX PROJETÉS DANS LES CHENAUX DE COMMUNICATION DES GRANDS LACS— SECTION DE LA RIVIÈRE SAINTE-CLAIRE

1. *Tête de la rivière Sainte-Claire.* On se propose de creuser le chenal de sa profondeur actuelle de 26 pieds à la profondeur autorisée de 30 pieds au-dessous de la ligne de repère des eaux, aux environs du phare de Fort-Gratiot. Les déblais seront jetés en eau profonde dans les eaux américaines du lac Huron.

* Les cartes ne sont pas incluses.